



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Janvier 2021

Le vingt janvier deux mille vingt-et-un à dix-sept heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de l'Abbatiale, sous la Présidence de Catherine COMBES, Maire.

Présents ou représentés (15) : Mme Catherine COMBES, M. Alain GHISALBERTI, Mme Hélène TETELIN, M. Sylvain DECOR, Mme Marie-Claude MOTHE, M. Jean-François MADONIA, Mme Sylvie MAURY, M. Philippe MARCON, M. David MOUTON, Mme Sandrine COUSTE, Mme Corinne TRINQUIER, M. Luc FOURNIER (représenté par Mme Catherine COMBES) Mme Julie BENEZECH, M. Franck TEYSSIER, M. Clément CHAPPERT (représenté par M. Sylvain DECOR),

Absents excusés (2) : Mme Monique Leroy, M. Lucien DUPRE

Absents : (2) : M. Bruno ENJALBERT, M. Patrice HANRIOT

Secrétaire : Mme Marie-Claude MOTHE

**1- Après l'appel, Madame le Maire constate que le quorum est atteint.**

### **2- Décision Modificative du budget principal 2020**

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que par courriel, en date du 8 janvier 2021, la Trésorerie Principale de Capetang a demandé à la commune de régulariser le budget principal 2020 :

- au chapitre 040 un dépassement de crédit budgétaire dû à l'amortissement subvention PLU

#### **Investissement Chapitre 040**

Article 139151

GFP de rattachement 867,30 €

Article 21 – 2138

Autres constructions -867,30 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la décision modificative du budget principal 2020.

### **3 – Décision Modificative du budget annexe Eau et Assainissement 2020**

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Trésorerie Principale de Capetang a demandé à la commune de régulariser également le budget annexe Eau et Assainissement 2020 :

- au chapitre 011 un dépassement de crédit budgétaire dû à la facturation du 1<sup>er</sup> semestre 2020 de la SAUR pour l'entretien du pluvial, et
- au chapitre 040 un dépassement de crédit budgétaire dû à l'amortissement sur l'assainissement

#### **Fonctionnement Chapitre 011**

Article 022

Dépenses imprévues -4 168,66 €

Article 622

Rémunération d'intermédiaires et honoraires 4 168,66 €

Investissement Chapitre 040

Article 13 - 1391

Article 021- 212

Subvention d'équipement 29 416,25 €

Agencement et aménagement de terrains -29 416,25 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la décision modificative du budget annexe Eau et Assainissement 2020.

La séance est levée à 17 h 43.

Secrétaire

Marie-Claude MOTHE



Madame le Maire

Catherine COMBES

